

revoient chez lui, on découvre le neveu d'un épicier qu'on prend pour le fils du duc d'Albe et qu'on fourre en prison. Quant au canard, un cuisinier libre penseur l'a accommodé aux petits oignons. Voilà ce que tout le Paris mondain et dilettante a couru voir jouer pendant plusieurs mois. La musique associée à ce canard feroce avec lui un accompagnement bizarre. Elle a de la grâce, une certaine distinction relative, elle est ingénieuse. Les motifs, sans être bien originaux, sont présentés sous une forme qui ne manque pas d'élegance. L'harmonie et l'orchestration découlent de main expérimentée. Si ce n'était au bouffonnerie de l'exécution, on se serait cru à l'Opéra-Comique, dans le voisinage d'Albert Grisar, moins toutefois la petite teinte de poésie que ce charmant compositeur mettrait dans ses tableaux les plus familiers. On peut citer le duo d'amour et une jolie sérénade au deuxième acte, et, dans le troisième, un quatuor plein de brio et un rond. Joué par Marce, Milher et Mlle Lavast.

CANARI, ancien peuple d'Afrique, dans la Mauritanie, placé par Plin le jeune des Porsori et les Phariaci, près du mont Atlas. Les Canari des îles Fortunées (Canaries), qui portaient le nom de *Guandee*, descendaient des Berbères comme ceux de la Mauritanie. Il y eut même des Canari, au rapport de Suetonius Paulinus, dans la province de Suse, en face des Canaries.

CANARIN s. m. (ka-na-rain). Ornith. Passereau des Canaries.

CANATH, ancienne ville de la Palestine, à l'E. du Jourdain, dans la demi-tri-bu de Manassé, près des monts Hermon. Elle était appelée aussi Nab ou Nohé, du nom d'un héros qui s'en empara. Cette ville, qui se trouve placée dans la province de Trachonite, doit être la même que Canatha, située sur les frontières de la Célérye et de l'Arabie, et qui, comptée d'abord au nombre des villes de la Décapole, releva ensuite de Bostra. — **CANCALE**, ville maritime de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond., et à 14 kilom. N.-E. de Saint-Malo; pop. aggl., 3,977 hab. — pop. tot., 6,654 hab. Cancale, célèbre par ses rochers et par ses sautes d'écume, dit M. Ad. Joanne, une admirable situation à l'E. de la baie du même nom, sur une côte élevée d'où l'on découvre un magnifique panorama. Cette ville, qui fut pendant six siècles le nom de *Canoveus*, elle recueillit l'héritage de *Porspican*, cité voisine qui fut ensevelie sous les flots. En 1032, elle dépendait de l'abbaye du Mont-Saint-Michel; en 1755, elle fut pillée par les Anglais.

C'est du port de la Houle, blotti à 1 kilom. de Cancale au fond de sa magnifique baie, que partent les innombrables bateaux qui vont traquer les huîtres et pêcher des sautes. Rien n'est admirable, dit M. Charles Le-coq, comme le spectacle que présente la baie quand, aux premiers rayons du soleil, mille canots se précipitent à la mer pour aller se retirer ensemble vers la pleine mer. Les montants ramènent les barques. A mesure que les bateaux approchent de la terre, on les voit s'arrêter, les uns à 200, les autres à 300 mètres du bord, puis jeter à la mer leur cargaison d'huîtres. C'est que chacun d'eux s'est jugé, par des points de repère, qu'il est parvenu au-dessus de son parc, et que les huîtres qu'il jette au large sont destinées à celles qui à déjà réuni. En effet, la mer se retire de nouveau, et l'on voit une population de femmes et d'enfants sortir, pour ainsi dire, des anfractuosités des rochers et se précipiter dans les parcs clayonnés (ils y en a 400), qui se dessinent sur cette vaste plage.

Les fameux rochers de Cancale se dressent au milieu des flots, à peu de distance de la terre ferme.

CANCELLAIRE s. f. — Bot. Genre de mousses.

CANCELLARIUS s. m. (kan-sè-la-ri-uss — mot lat.). Titre que portait à Rome un officier subalterne, dont la fonction consistait à copier les sentences des juges, ainsi que les autres actes judiciaires.

CANCER, animal qui pique Hercule au pied lors de son combat contre Hydre de Lerne, et qui avait été envoyé par Junon. Hercule s'en débarrassa en le tuant. Junon transporta alors Cancer au ciel et le mit au nombre des douze signes du zodiaque.

CANCERISME s. m. (kan-sè-ri-sme — rad. cancer). Pathol. Etat cancéreux.

CANCON, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de canton, arrond., et à 9 kilom. N.-O. de Villeneuve-sur-Lot; pop. aggl., 469 hab. — pop. tot., 1,504 hab.

CANDA s. m. (kan-da). Genre de polypiers.

CANDACE s. f. (kan-da-se). Nom générique des reines d'Éthiopie, dans l'antiquité; *La question de l'admission des incrétois est résolue d'abord par le baptême de l'enquête de la candace*, trait par le baptême du centurion Cornélius. (E. Renan.)

— Encycl. Une traduction fautive d'un verset des *Actes des apôtres* est cause que le substantif *candace* a été pris pour un nom propre par presque tous les auteurs. *Et c'est un Éthiopien, amant, pour Candace reine d'Éthiopie, etc.* (Act., VIII, xxvii). On peut en effet se traduire que par: « Et voici qu'un Éthiopien, eunuque, ministre de Candace,

reine d'Éthiopie, etc. » mais cette version latine est mauvaise, et il aurait fallu *candacia sine regina*, « ministre de la candace ou reine d'Éthiopie. » *Candace* était le titre de la royauté féminine d'Éthiopie, comme pharaon l'était des rois d'Égypte. Plin (VI, xxxv) écrit *candace*. En donnant la biographie de deux reines du nom de CANDACE (t. III du *Grand Dictionnaire*), nous avons suivi l'erreur commune, et nous la rectifions ici.

CANDALE, un des fils d'Hélios. Ayant pris part au meurtre de son frère Ténages, il fut contraint de quitter Rhodes, sa patrie, et se retira dans l'île de Cos.

CANDAON, le même qu'Orion, chez les Bœotiens.

CANDARCHI s. m. (kan-dar-chi). Richi qui explique les *Védas*.

CANDARÈNE, surnom de Junon, tiré de la ville de Candare, en Paphlagonie, où cette déesse avait un temple.

CANDAVIE, ancienne contrée de la Macédoine, à l'E. du lac Lychnidus (aujourd'hui lac d'Ohrida). Sur son sol s'élevaient deux montagnes qui la séparaient de la Thessalie.

CANDAVIENS (monts), chaîne de montagnes qui tirait son nom de la Candavie, province lychnienne située à l'est du lac Lychnidus.

CANDÉ, bourg de France (Maine-et-Loire), ch.-l. de canton, arrond., et à 19 kilom. S.-O. de Segré, au confluent de l'Erdre et du Mandy; pop. aggl., 1,971 hab. — pop. tot., 2,011 hab. C'était autrefois le siège d'une baronnie considérable.

CANDET s. m. (kan-dé). Métrol. Nom d'une ancienne mesure de longueur qui avait cent pieds.

CANDIDA (Lé), comédie en quatre actes, en prose, par M. Gustave Flaubert; représentée au théâtre du Vaudeville le 12 mars 1874. Les lecteurs du *Grand Dictionnaire*, qui savent ce que nous pensons du talent de Gustave Flaubert, devinent sans peine ce qu'il nous en coûte de cette œuvre en quatre actes d'un auteur qui n'avait connu jusqu'alors que de légitimes succès.

M. Flaubert, misanthrope très-déclaté, a cru pouvoir condenser la vie du monde moderne dans une de ses manifestations les plus vivantes, en effet, et quelquefois les plus turbulentes, dans la pratique du suffrage universel; mais M. Flaubert connaît-il bien le suffrage universel? on pourrait en douter, à la façon dont il nous le présente. Ces petites coteries qui met en jeu, ces intérêts égoïstes qui l'oppose, ces *fiocles* (on nous pardonne le mot) qu'il essaye de manoeuvrer, nous donnent une très-fausse idée de ces grands passions populaires, de ces grands courants d'opinion que des maladroits comme M. Flaubert (qu'on nous pardonne encore) prétendent créer à leur gré, mais que quelques-uns ne peut faire prévoir, et contre lesquels il est toujours inutile de lutter. Quelque misanthrope qu'il fût, un dramaturge juste, ou simplement habile, n'aurait pas négligé, dans un pareil sujet, les plus puissants éléments qui ne manquent jamais de s'y révéler: le dévouement désintéressé de quelques chefs de l'opinion; la cause générale et la bonne foi enthousiaste de la grande masse électorale. Le candidat est souvent un ambitieux égoïste; nous n'avons jamais vu produire à la tribune, pour postuler le mandat législatif, un simple négociant en vin, qui veut être envoyé à Versailles uniquement pour s'y distraire.

Et cependant, M. Rousselin, le candidat en question, a une fille à marier, grave affaire qui suffit bien d'ordinaire à occuper un négociant retiré. Il a de plus une femme bien conservée, qui aime à se promener dans les bois avec un certain journaliste doublé d'un poète. C'est plus qu'il n'en faut pour désenchanter un seul homme. N'importe; M. Rousselin a décidé qu'il serait député, il faut qu'il le soit. Mais quelle couleur donnera-t-il à sa candidature? La question est grave, comme on va voir. Mlle Rousselin, elle aussi, a ses candidats; c'est d'abord le vicomte Onésime de Bouvigny, fils du comte de Bouvigny, un légitimiste de la plus belle eau, c'est ensuite l'ingénieur Murel, un spirituel Méridional, que Mlle Rousselin aime de tout son cœur et qui le rend... à sa dot. Celui-ci est un démocrate ardent. Son langage républicain et ses discours sont ses arguments de triomphe, mais non pas ses arguments politiques. M. Rousselin, qui est d'ailleurs d'origine plébéienne, fera une profession de foi radicale, mais Murel n'aura ni la fille ni la dot. Onésime de Bouvigny, qui est un candidat opposant, Bouvigny père, le chevalier du droit divin, et Gruchet, homme d'affaires démocrate et véreux. Rien ne serait peut-être cependant si l'on pouvait gagner Julien Duprat, le rédacteur de l'*Impartial*; Mlle Rousselin s'en charge et l'emène se promener dans le bois.

Nous voici au troisième acte, qui est le plus pittoresque de tous, si l'exécution est bien conduite. On est au milieu de la campagne, et l'on assiste à l'exécution d'abord à la répétition d'une séance publique, où M. Rousselin doit frapper le dernier

coup sur ses électeurs. Devant les chaises vides, il se crée des contradicteurs, des interrupteurs qu'il s'exerce à écraser sous des réponses foudroyantes. Il fait des mots, surtout le mot « virtuellement », dont il se promet les grands succès. Le public arrive, les interrupteurs aussi, mais comme ils n'avaient pas été prévus, leurs interruptions n'avaient nullement les réponses préparées, que M. Rousselin, se penchant, essaye de rattacher « virtuellement » au sujet.

Enfin, au dernier acte, M. Rousselin, retiré dans son cabinet, en proie à la fièvre de l'incertitude, est assiégré de ses solliciteurs impérieux. Gruchet vend sa candidature au prix d'une certaine quittance qu'il se fait délivrer; Bouvigny sacrifie la sienne au bonheur de son fils, à qui la fille du candidat consent enfin, en pleurant, à donner sa main; un paysan offre son influence électorale, en échange d'un contrat de vente d'une pépinière qui l'embarasse; Rousselin, hors de lui, reçoit des nouvelles circonstances de la promesse de son épouse en compagnie du gentil journaliste.... Mais soudain des cris de triomphe se font entendre dans la rue; tout le monde se précipite....

« Le succès? » s'écrie le journaliste. — « Répond le veinemux Gruchet. Et ce mot termine la pièce.

CANDIE, île de la Turquie. — La suite de l'histoire, surtout celle de l'insurrection contre les Turcs, se trouve à l'article *CRÈTE*, au mot *Yü* du *Grand Dictionnaire*.

CANDIOPE, fille d'Édonion. Elle eut du son frère Rhéodion un fils nommé Hippote. Bannie pour cet inceste, elle s'établit avec son frère en Thrace, suivant le conseil de son père.

CANDOLLE (Alphonse de), naturaliste suisse. — Il est né à Paris en 1806. Il prit le grade de docteur en droit en 1829 et il est encore aujourd'hui directeur du jardin botanique de Genève. Outre de nombreux ouvrages, il a publié en 1832, 2 vol. : *Les Sociétés de physique et d'histoire naturelle de Genève*, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, dans les *Annales des sciences naturelles*, etc., on lui doit les ouvrages suivants : *Prænomina systematica naturalis regni vegetabilis* (1824-1874, 17 vol. in-8°), ouvrage commencé par son père et achevé par lui; *Monographie des campanulées* (1830, in-8°); *Introduction à l'étude de la botanique* (1834-1835, 2 vol. in-8°); *Les Caisnes d'épargne de la Suisse considérées en elles-mêmes et comparées avec celles d'autres pays* (Genève, 1838, in-8°); *Hypométrie des mycoses* (Genève, 1839, in-8°); *Sur le musée botanique de M. B. Delessier* (1845); *Note sur une pomme de terre du Mexique* (1852, in-8°); *Géographie botanique raisonnée ou Exposition des faits principaux et des lois concernant la distribution géographique des plantes* (1855, 2 vol. in-8°); *Lois de la nomenclature botanique* (1867, in-8°); *Histoire des sciences et des savants de notre siècle* (Genève, 1878, in-8°).

CANDOLLÉANÉ, ÉE adj. (kan-dol-lé-a-né — rad. *candolle*). Bot. Qui ressemble à la candolle.

CANDOU s. m. (kan-dou). Bot. Arbre des Maldives, dont le bois s'enflamme par le frottement.

CANDY ou **KANDY**, ville de l'île de Ceylan; 10,000 hab. On y montre la fameuse dent du Bouddha.

CANDYBUS, un des fils de Deucalion. Il donna son nom à la ville de Candyba, en Lybie.

CANÉE (LA), ville maritime de la Turquie, à 95 kilom. de Candie; 12,000 hab.

CANEL (Alfred), ancien représentant du peuple et ethnographe. — Outre les ouvrages de lui que nous avons cités et un grand nombre d'articles publiés dans la *Revue normande*, le *Bulletin monumental*, la *Revue anglo-française*, la *Revue de Rouen*, le *Recueil de la Société académique de l'Évreux*, le *Journal de Pont-Audemer*, le *Journal des savants de la Normandie*, les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, etc., on lui doit : *Comptes judiciaires en Normandie* (1858, in-8°); *Blason populaire de la Normandie* (1859, 2 vol. in-8°); *Histoire de la barbe et des cheveux en Normandie* (1859, in-12); *Notice sur la vie et les écrits de Labé Baston* (1861, in-12); *Armoiries des villes et corporations de la Normandie* (1863, in-8°); *Recherches sur les jeux d'esprit, les singularités et les bizarreries populaires, principalement en France* (1867, 2 vol. in-8°); *Le roi Louis XI et le château de Caen* (1869, in-8°); *Pont-Audemer*, poème (1872, in-8°); *son pseudonyme de Jean Chevalet*; *Recherches sur les usages de la Normandie* (1873, in-12); *les Normands au combat de l'Écluse* (1873, in-8°), etc. M. Canel est membre de plusieurs Sociétés savantes, notamment des académies de Rouen, de Caen, de la Société des antiquaires de Normandie, etc.

CANÉTHBUS, un des fils de Lycæon, qui furent foudroyés par Jupiter. Il fils d'Abas et père de Canthus.

CANÉTO (François), archéologue français, né à Marcillac (Auch) en 1805. Il entra dans les ordres à Auch, où il reçut la prêtrise, puis fut nommé à la suite son supérieur du petit séminaire de cette ville et fut nommé, en 1836, vicaire général. L'abbé Canéto est still fécond

naître par des ouvrages archéologiques et il a reçu le titre d'officier de l'Instruction publique. Nous citerons de lui : *Monographie de Sainte-Marie d'Auch, histoire et description de cette cathédrale* (1850, in-18); une *Vie de Sainie-Marie d'Auch* (1852, in-24); *Marie d'Auch, atlas topographique de cette cathédrale* (1854-1857, in-fol., avec planches); *Mémoires de Solinus* (1861, in-8°); *Tombeaux romains de saint Léohade* (1856, in-8°).

CANETTE s. f. — Pièce qui lui sert à supporter la ventrière d'un navire qu'on peut lancer à l'eau et glissant dans un coulisseau.

CANGÉ s. m. (kan-jé). Eau de riz épaisse qu'on donnait aux prisonniers de l'inquisition à Goa.

CANICE (SAINT-), appelée aussi **IRISH-TOWN**, ville d'Irlande, située sur la baie de Dublin, comté et baronnie de Dublin; 1,100 hab.

CANICULE, nom du chien que Jupiter donna à Europe pour la garder, dont Mins fit présent à Procris, et celle-ci à Céphale.

CANILLAC (famille de LAMORNE-), famille noble de l'Auvergne, qui s'acquit un grand nom au XVIII^e siècle. Elle était alors composée de trois membres, le marquis, le comte et le vicomte de Canillac, qui, tous les trois, s'élevèrent dans le féu de la contrée par leurs actes de bravoure. Des les premières séances des Grands jours d'Auvergne, dont Flichier s'est fait l'historien, on chercha à s'emparer de leur personne, pour leur faire subir le même sort qu'à leur père. On les arrêta, et les marquis furent arrêtés. Ce dernier fut immédiatement condamné à avoir la tête tranchée (25 septembre 1695), et l'arrêt fut exécuté. Le comte fut en tête à moins de frais. On l'accusa, dit Flichier, d'avoir tué le baron d'Anglar en duel, et la chose est constante dans le pays, mais on n'a pu en trouver de preuve. On l'aurait pu en trouver de terribles dans les actions dans ses terres, mais tous ses juges le louaient de lui dès qu'il était devant les juges; on lui imputait d'avoir existé des corvées, mais ses juges disaient qu'il était fort modeste sur ce point et qu'il en devenait bien davantage. Enfin, on était obligé de conclure, sur les dépositions, qu'il était bien servi, qu'il était bien innocent. On le condamna néanmoins à 500 livres d'amende. Le portrait que Flichier trace du marquis donne une idée de ce qu'était encore bon nombre de seigneurs au XVIII^e siècle. « On le vit dans ses terres à la taille de Monsieur et celle de Madame, et celle de tous les enfants de la maison, outre celle du roi. Pour exécuter ses desseins plus facilement, pour empêcher les murmures, il entretenait dans des tours douze esclaves, dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il plaçait avec l'épée ou avec le bâton ceux qui étaient chargés de les surveiller, et faisaient de terribles violences. Il leur avait donné des noms fort apostrophiques, appelant l'un Sans-fiance et l'autre Brise-tout. Sur la terreur que donnaient ces noms effroyables, il imposa des sommes assez considérables sur les vassaux qu'on mange ordinairement, et comme on pratiquait un peu trop l'abstinence, il tourmentait l'imposition sur ceux qui n'en faisaient pas. Le plus grand revenu qu'il avait était celui de la justice; il faisait pour le moindre chose emprisonner et juger des milliers et les obligait de racheter leur argent. Il eût voulu que tous ses justiciables eussent été de son humeur et les engageait souvent à de méchantes actions pour les tous faire payer avec bastonnage de rigueur. Enfin, personne n'a jamais fait, n'a jamais tant souhaité et n'a jamais tant profité des crimes que lui. Toutes ces concussions et plusieurs autres violences, dont on eût peine à trouver des preuves, eussent été de la terreur qu'il avait laissée dans l'esprit du peuple le marquis et ses émissaires, obligèrent messieurs des Grands jours à le juger rebelle à sa loi, et faisaient de terribles vengeances à mort. Il fut exécuté, au grand contentement de tout le monde. Il l'avait été trois fois par arrêt du parlement de Toulouse; il avait vu en repos dans une maison pendant qu'on le lui faisait dans une place. Il n'eut pas le moindre mal de tête de ce coup, et il croit qu'il fut bien fâché de n'avoir pas eu encore une fois ce divertissement. Mais il avait jugé expédient pour sa santé de se retirer, ayant perdu beaucoup de sa belle humeur, passé par le chagrin et la pesanteur que l'âge apporte. Il fut condamné à une grosse amende et à la confiscation de ses biens, mais il réussit à fuir et se réfugia dans un château pendant la retraite de ses apôtres. »

CANINEFATES, ancien peuple barbare et féroce de la Germanie, qui habitait à l'est de l'île des Bataves. Les Caninefates entrèrent dans la ligue de Civilis contre les Romains.

CANINGA s. m. (ka-nin-ga). Bot. Arbre de Cuba.

CANIRAM s. m. (ka-ni-ram). Bot. Nom malais de l'arbre qui produit la noix vomique.

CANISY, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond., et à 8 kilom. S.-O. de Saint-Lô; pop. aggl., 234 hab. — pop. tot., 770 hab.

CANLER, chef du service de sûreté à la préfecture de police, né à Saint-Omer le 29 avril 1877. Son père, après avoir fait les campagnes de la République, fut nommé sergent dans une compagnie de vétérans. D'abord engagé à l'âge de dix ans dans un régiment en 1891, il se fit à l'âge de dix ans, avec plumes, officier de saur à Vanloo. On se bat en duel à Vanloo au coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades. En 1813, il quitta les baguettes pour le fusil et fut nommé caporal; il était à Anvers lorsque les alliés assiégèrent inutilement cette place, et fut nommé lieutenant. Il se maria sous les drapeaux en 1817, prit sa retraite l'année suivante, se fit apprenti chez un fabricant de papier peint et entra enfin dans le service de la police le 25 avril 1829. Son avancement y fut assez lent. En 1844, nous le retrouvons officier de paix. En 1849, il fut nommé directeur de la police de sûreté, et fut nommé chef de la police de sûreté, en remplacement de M. Allard. Des influences opposées s'agitèrent alors à la préfecture de police; Canler y prit résolument parti pour le préfet Caillier contre Vicoq et Cocco-Lara. Mais ce qui a donné à Canler une véritable célébrité, ce sont les mémoires de police qu'il a publiés. Ayant été chargé pendant deux ans et demi de la direction des sergents de sûreté, il s'est trouvé en mesure de dresser un tableau saisissant des mœurs des escrocs, des voleurs, des assassins et des filles perdues de cette époque. On pourrait peut-être dire que Canler n'a eu d'autre pensée que de faire dans son avant-propos, il se déclare sans parti et sans espoir de savoir si le déshonneur quelquel individu fâcheux de caractère, en leur montrant le vice tel qu'il est, c'est-à-dire dans la haine, ignoble, repoussant... Il a « la persuasion de remplir un devoir en exposant dans ses terres, mais tous ses juges le louaient de lui dès qu'il était devant les juges; on lui imputait d'avoir existé des corvées, mais ses juges disaient qu'il était fort modeste sur ce point et qu'il en devenait bien davantage. Enfin, on était obligé de conclure, sur les dépositions, qu'il était bien servi, qu'il était bien innocent. » On le condamna néanmoins à 500 livres d'amende. Le portrait que Flichier trace du marquis donne une idée de ce qu'était encore bon nombre de seigneurs au XVIII^e siècle. « On le vit dans ses terres à la taille de Monsieur et celle de Madame, et celle de tous les enfants de la maison, outre celle du roi. Pour exécuter ses desseins plus facilement, pour empêcher les murmures, il entretenait dans des tours douze esclaves, dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il plaçait avec l'épée ou avec le bâton ceux qui étaient chargés de les surveiller, et faisaient de terribles violences. Il leur avait donné des noms fort apostrophiques, appelant l'un Sans-fiance et l'autre Brise-tout. Sur la terreur que donnaient ces noms effroyables, il imposa des sommes assez considérables sur les vassaux qu'on mange ordinairement, et comme on pratiquait un peu trop l'abstinence, il tourmentait l'imposition sur ceux qui n'en faisaient pas. Le plus grand revenu qu'il avait était celui de la justice; il faisait pour le moindre chose emprisonner et juger des milliers et les obligait de racheter leur argent. Il eût voulu que tous ses justiciables eussent été de son humeur et les engageait souvent à de méchantes actions pour les tous faire payer avec bastonnage de rigueur. Enfin, personne n'a jamais fait, n'a jamais tant souhaité et n'a jamais tant profité des crimes que lui. Toutes ces concussions et plusieurs autres violences, dont on eût peine à trouver des preuves, eussent été de la terreur qu'il avait laissée dans l'esprit du peuple le marquis et ses émissaires, obligèrent messieurs des Grands jours à le juger rebelle à sa loi, et faisaient de terribles vengeances à mort. Il fut exécuté, au grand contentement de tout le monde. Il l'avait été trois fois par arrêt du parlement de Toulouse; il avait vu en repos dans une maison pendant qu'on le lui faisait dans une place. Il n'eut pas le moindre mal de tête de ce coup, et il croit qu'il fut bien fâché de n'avoir pas eu encore une fois ce divertissement. Mais il avait jugé expédient pour sa santé de se retirer, ayant perdu beaucoup de sa belle humeur, passé par le chagrin et la pesanteur que l'âge apporte. Il fut condamné à une grosse amende et à la confiscation de ses biens, mais il réussit à fuir et se réfugia dans un château pendant la retraite de ses apôtres. »

CANNÉ, chef du service de sûreté à la préfecture de police, né à Saint-Omer le 29 avril 1877. Son père, après avoir fait les campagnes de la République, fut nommé sergent dans une compagnie de vétérans. D'abord engagé à l'âge de dix ans dans un régiment en 1891, il se fit à l'âge de dix ans, avec plumes, officier de saur à Vanloo. On se bat en duel à Vanloo au coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades. En 1813, il quitta les baguettes pour le fusil et fut nommé caporal; il était à Anvers lorsque les alliés assiégèrent inutilement cette place, et fut nommé lieutenant. Il se maria sous les drapeaux en 1817, prit sa retraite l'année suivante, se fit apprenti chez un fabricant de papier peint et entra enfin dans le service de la police le 25 avril 1829. Son avancement y fut assez lent. En 1844, nous le retrouvons officier de paix. En 1849, il fut nommé directeur de la police de sûreté, et fut nommé chef de la police de sûreté, en remplacement de M. Allard. Des influences opposées s'agitèrent alors à la préfecture de police; Canler y prit résolument parti pour le préfet Caillier contre Vicoq et Cocco-Lara. Mais ce qui a donné à Canler une véritable célébrité, ce sont les mémoires de police qu'il a publiés. Ayant été chargé pendant deux ans et demi de la direction des sergents de sûreté, il s'est trouvé en mesure de dresser un tableau saisissant des mœurs des escrocs, des voleurs, des assassins et des filles perdues de cette époque. On pourrait peut-être dire que Canler n'a eu d'autre pensée que de faire dans son avant-propos, il se déclare sans parti et sans espoir de savoir si le déshonneur quelquel individu fâcheux de caractère, en leur montrant le vice tel qu'il est, c'est-à-dire dans la haine, ignoble, repoussant... Il a « la persuasion de remplir un devoir en exposant dans ses terres, mais tous ses juges le louaient de lui dès qu'il était devant les juges; on lui imputait d'avoir existé des corvées, mais ses juges disaient qu'il était fort modeste sur ce point et qu'il en devenait bien davantage. Enfin, on était obligé de conclure, sur les dépositions, qu'il était bien servi, qu'il était bien innocent. » On le condamna néanmoins à 500 livres d'amende. Le portrait que Flichier trace du marquis donne une idée de ce qu'était encore bon nombre de seigneurs au XVIII^e siècle. « On le vit dans ses terres à la taille de Monsieur et celle de Madame, et celle de tous les enfants de la maison, outre celle du roi. Pour exécuter ses desseins plus facilement, pour empêcher les murmures, il entretenait dans des tours douze esclaves, dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il plaçait avec l'épée ou avec le bâton ceux qui étaient chargés de les surveiller, et faisaient de terribles violences. Il leur avait donné des noms fort apostrophiques, appelant l'un Sans-fiance et l'autre Brise-tout. Sur la terreur que donnaient ces noms effroyables, il imposa des sommes assez considérables sur les vassaux qu'on mange ordinairement, et comme on pratiquait un peu trop l'abstinence, il tourmentait l'imposition sur ceux qui n'en faisaient pas. Le plus grand revenu qu'il avait était celui de la justice; il faisait pour le moindre chose emprisonner et juger des milliers et les obligait de racheter leur argent. Il eût voulu que tous ses justiciables eussent été de son humeur et les engageait souvent à de méchantes actions pour les tous faire payer avec bastonnage de rigueur. Enfin, personne n'a jamais fait, n'a jamais tant souhaité et n'a jamais tant profité des crimes que lui. Toutes ces concussions et plusieurs autres violences, dont on eût peine à trouver des preuves, eussent été de la terreur qu'il avait laissée dans l'esprit du peuple le marquis et ses émissaires, obligèrent messieurs des Grands jours à le juger rebelle à sa loi, et faisaient de terribles vengeances à mort. Il fut exécuté, au grand contentement de tout le monde. Il l'avait été trois fois par arrêt du parlement de Toulouse; il avait vu en repos dans une maison pendant qu'on le lui faisait dans une place. Il n'eut pas le moindre mal de tête de ce coup, et il croit qu'il fut bien fâché de n'avoir pas eu encore une fois ce divertissement. Mais il avait jugé expédient pour sa santé de se retirer, ayant perdu beaucoup de sa belle humeur, passé par le chagrin et la pesanteur que l'âge apporte. Il fut condamné à une grosse amende et à la confiscation de ses biens, mais il réussit à fuir et se réfugia dans un château pendant la retraite de ses apôtres. »

CANNÉ, chef du service de sûreté à la préfecture de police, né à Saint-Omer le 29 avril 1877. Son père, après avoir fait les campagnes de la République, fut nommé sergent dans une compagnie de vétérans. D'abord engagé à l'âge de dix ans dans un régiment en 1891, il se fit à l'âge de dix ans, avec plumes, officier de saur à Vanloo. On se bat en duel à Vanloo au coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades. En 1813, il quitta les baguettes pour le fusil et fut nommé caporal; il était à Anvers lorsque les alliés assiégèrent inutilement cette place, et fut nommé lieutenant. Il se maria sous les drapeaux en 1817, prit sa retraite l'année suivante, se fit apprenti chez un fabricant de papier peint et entra enfin dans le service de la police le 25 avril 1829. Son avancement y fut assez lent. En 1844, nous le retrouvons officier de paix. En 1849, il fut nommé directeur de la police de sûreté, et fut nommé chef de la police de sûreté, en remplacement de M. Allard. Des influences opposées s'agitèrent alors à la préfecture de police; Canler y prit résolument parti pour le préfet Caillier contre Vicoq et Cocco-Lara. Mais ce qui a donné à Canler une véritable célébrité, ce sont les mémoires de police qu'il a publiés. Ayant été chargé pendant deux ans et demi de la direction des sergents de sûreté, il s'est trouvé en mesure de dresser un tableau saisissant des mœurs des escrocs, des voleurs, des assassins et des filles perdues de cette époque. On pourrait peut-être dire que Canler n'a eu d'autre pensée que de faire dans son avant-propos, il se déclare sans parti et sans espoir de savoir si le déshonneur quelquel individu fâcheux de caractère, en leur montrant le vice tel qu'il est, c'est-à-dire dans la haine, ignoble, repoussant... Il a « la persuasion de remplir un devoir en exposant dans ses terres, mais tous ses juges le louaient de lui dès qu'il était devant les juges; on lui imputait d'avoir existé des corvées, mais ses juges disaient qu'il était fort modeste sur ce point et qu'il en devenait bien davantage. Enfin, on était obligé de conclure, sur les dépositions, qu'il était bien servi, qu'il était bien innocent. » On le condamna néanmoins à 500 livres d'amende. Le portrait que Flichier trace du marquis donne une idée de ce qu'était encore bon nombre de seigneurs au XVIII^e siècle. « On le vit dans ses terres à la taille de Monsieur et celle de Madame, et celle de tous les enfants de la maison, outre celle du roi. Pour exécuter ses desseins plus facilement, pour empêcher les murmures, il entretenait dans des tours douze esclaves, dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il plaçait avec l'épée ou avec le bâton ceux qui étaient chargés de les surveiller, et faisaient de terribles violences. Il leur avait donné des noms fort apostrophiques, appelant l'un Sans-fiance et l'autre Brise-tout. Sur la terreur que donnaient ces noms effroyables, il imposa des sommes assez considérables sur les vassaux qu'on mange ordinairement, et comme on pratiquait un peu trop l'abstinence, il tourmentait l'imposition sur ceux qui n'en faisaient pas. Le plus grand revenu qu'il avait était celui de la justice; il faisait pour le moindre chose emprisonner et juger des milliers et les obligait de racheter leur argent. Il eût voulu que tous ses justiciables eussent été de son humeur et les engageait souvent à de méchantes actions pour les tous faire payer avec bastonnage de rigueur. Enfin, personne n'a jamais fait, n'a jamais tant souhaité et n'a jamais tant profité des crimes que lui. Toutes ces concussions et plusieurs autres violences, dont on eût peine à trouver des preuves, eussent été de la terreur qu'il avait laissée dans l'esprit du peuple le marquis et ses émissaires, obligèrent messieurs des Grands jours à le juger rebelle à sa loi, et faisaient de terribles vengeances à mort. Il fut exécuté, au grand contentement de tout le monde. Il l'avait été trois fois par arrêt du parlement de Toulouse; il avait vu en repos dans une maison pendant qu'on le lui faisait dans une place. Il n'eut pas le moindre mal de tête de ce coup, et il croit qu'il fut bien fâché de n'avoir pas eu encore une fois ce divertissement. Mais il avait jugé expédient pour sa santé de se retirer, ayant perdu beaucoup de sa belle humeur, passé par le chagrin et la pesanteur que l'âge apporte. Il fut condamné à une grosse amende et à la confiscation de ses biens, mais il réussit à fuir et se réfugia dans un château pendant la retraite de ses apôtres. »

CANNÉ, chef du service de sûreté à la préfecture de police, né à Saint-Omer le 29 avril 1877. Son père, après avoir fait les campagnes de la République, fut nommé sergent dans une compagnie de vétérans. D'abord engagé à l'âge de dix ans dans un régiment en 1891, il se fit à l'âge de dix ans, avec plumes, officier de saur à Vanloo. On se bat en duel à Vanloo au coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades et en repart un coup de sabre à camarades. En 1813, il quitta les baguettes pour le fusil et fut nommé caporal; il était à Anvers lorsque les alliés assiégèrent inutilement cette place, et fut nommé lieutenant. Il se maria sous les drapeaux en 1817, prit sa retraite l'année suivante, se fit apprenti chez un fabricant de papier peint et entra enfin dans le service de la police le 25 avril 1829. Son avancement y fut assez lent. En 1844, nous le retrouvons officier de paix. En 1849, il fut nommé directeur de la police de sûreté, et fut nommé chef de la police de sûreté, en remplacement de M. Allard. Des influences opposées s'agitèrent alors à la préfecture de police; Canler y prit résolument parti pour le préfet Caillier contre Vicoq et Cocco-Lara. Mais ce qui a donné à Canler une véritable célébrité, ce sont les mémoires de police qu'il a publiés. Ayant été chargé pendant deux ans et demi de la direction des sergents de sûreté, il s'est trouvé en mesure de dresser un tableau saisissant des mœurs des escrocs, des voleurs, des assassins et des filles perdues de cette époque. On pourrait peut-être dire que Canler n'a eu d'autre pensée que de faire dans son avant-propos, il se déclare sans parti et sans espoir de savoir si le déshonneur quelquel individu fâcheux de caractère, en leur montrant le vice tel qu'il est, c'est-à-dire dans la haine, ignoble, repoussant... Il a « la persuasion de remplir un devoir en exposant dans ses terres, mais tous ses juges le louaient de lui dès qu'il était devant les juges; on lui imputait d'avoir existé des corvées, mais ses juges disaient qu'il était fort modeste sur ce point et qu'il en devenait bien davantage. Enfin, on était obligé de conclure, sur les dépositions, qu'il était bien servi, qu'il était bien innocent. » On le condamna néanmoins à 500 livres d'amende. Le portrait que Flichier trace du marquis donne une idée de ce qu'était encore bon nombre de seigneurs au XVIII^e siècle. « On le vit dans ses terres à la taille de Monsieur et celle de Madame, et celle de tous les enfants de la maison, outre celle du roi. Pour exécuter ses desseins plus facilement, pour empêcher les murmures, il

nouveau type a été décidée et aujourd'hui (1877) l'armée française en est complètement pourvue. Quant au mode de fermeture de la culasse, qu'on avait jugé pratiquement impossible, il en existe aujourd'hui plusieurs systèmes excellents à divers points de vue. Nous nous contenterons d'en signaler deux : le système prussien ou à verrou, et le système français ou à vis. Le premier, dû à l'officier autrichien Warendorf, est constitué essentiellement par un long obturateur cylindrique, qui presse contre la cartouche et qui est maintenu en place par un verrou. La longueur de cet organe, gênante pour la manœuvre, est indispensable pour produire une obturation suffisante combinée avec un frottement doux. Un vide intérieur allège l'appareil, qui reste néanmoins beaucoup trop lourd. Le système français, créé par le colonel Reffye, a été surtout combiné au point de vue de la légèreté, qu'on aurait pu croire impossible à cause des pressions énormes que doit supporter la culasse. Ici, l'obturateur se compose de deux parties : un volet léger, qui s'applique sur le culot de la cartouche, et une culasse massive, mais peu épaisse, pressant sur le volet et adhérent à l'aide d'un pas de vis de trois quarts de tour seulement. Tout cela ne produirait pas l'obturation nécessaire ; mais, par une idée très ingénieuse, M. Reffye a demandé cette obturation non par une forte compression, mais à la gargousse, qui est composée d'une feuille métallique dont les bords affleurent sans se souder ou se croiser, le tout couvert d'une feuille de papier. Par la dilatation des gaz, la gargousse s'ouvre légèrement et produit une obturation parfaite. En même temps, la pression intérieure incurve le culot de la gargousse dans les directions indiquées dans le volet, de sorte que celui-ci, s'ouvrant, attire au dehors la gargousse, qui est notablement racornie par l'effet de la réaction. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de l'invention du colonel Reffye ; nous ne devons cependant pas omettre un des plus curieux. Au lieu de la mettre en grain ordinaire, le colonel Reffye emploie une poudre réduite, par une forte compression, à de minces rondelles superposées dans la gargousse. De cette façon, il a pu produire une inflammation relativement lente de la charge et diminuer d'autant les chances d'éclatement, effet naturel du choc instantané des charges ordinaires.

Il n'entre naturellement pas dans notre sujet de parler des mitrailleuses ; mais quelle est la limite qui sépare les mitrailleuses proprement dites des engins qu'on a appelés canons-révolver ? Semblables aux mitrailleuses par leur mécanisme, ils se rapportent aux canons par les dimensions de leurs projectiles. L'idée des canons-révolver n'est, du reste, pas neuve, et chacun peut en étudier, au musée du Louvre, un spécimen très curieux et très-ancien. Il suffisait de modifier les dimensions de son calibre, et on avait à cette vieille idée, et l'on n'y a pas manqué. En 1873, on a expérimenté, au polygone de Saclay, une pièce construite sur les dessins de M. Hirsch et destinée au gouvernement italien. Elle lançait des obus percuteurs en fonte de 0m,04 de diamètre. On a pu, avec cette arme, tirer soixante coups de feu, malgré les effets étonnants attribués à ce canon-révolver, il ne paraît pas que la question de son introduction dans les armées d'aucune puissance ait fait jusqu'ici de grands progrès.

III. CALIBRE DES CANONS. La longueur de la volée du canon est très-importante à plusieurs points de vue, notamment pour assurer la complète combustion de la poudre, mais surtout pour donner au tir la justesse désirable. Le diamètre de l'âme, qui détermine celui du projectile, et par conséquent son poids et celui de la charge, concourt puissamment à modifier les effets du tir. Mais il va sans dire que ces conditions, outre qu'elles sont au plus haut degré liées l'une à l'autre, dépendent encore d'une foule de nécessités de fabrication, de légèreté, de mobilité, etc., quelques-unes très-variables avec les services que la pièce est appelée à rendre. La question de la longueur de la pièce est simple ; elle doit être aussi grande que le permettent les conditions de la manœuvre et de la construction. Le calibre est une question plus compliquée ; ses effets sur la justesse et la portée sont encore assez mal étudiés, et nous sommes réduits, à défaut de principes généraux, à rapporter ici quelques faits d'expérience. Certains résultats, qu'on donne pour définitifs, sont en contradiction avec la théorie. C'est ainsi que la petitesse du calibre, en même temps qu'elle augmente la justesse du tir, semble diminuer la portée de l'arme, contrairement aux effets qu'on prévoyait de la résistance de l'air. Il est certain, au moins, que dans les expériences comparatives faites à Trouville en 1872, la pièce de 4, du système Reffye, eût été remarquablement supérieure au même temps qu'elle se laissait distancer de loin, au point de vue de la portée, par la pièce de 7. En somme, en appréciant à leur juste valeur les services que peuvent rendre les divers calibres de campagne, il paraît convenir qu'il ne convient pas d'abaisser ce calibre au-dessous de 4, ni de l'élever au-dessus de 9. Les pièces de ce dernier calibre, usi-

tées surtout en Angleterre, et très-remarquables par leur portée, paraissent offrir, au point de vue de la mobilité, de si sérieux inconvénients, qu'on sera un jour ou l'autre contraint de les abandonner. De plus, la pièce de 4, si précieuse pour la tension de sa trajectoire, a paru en France d'une portée tout à fait insuffisante, et, sans la condamner définitivement, c'est surtout à la pièce de 7 qu'on s'est arrêté. Le colonel Martin de Brettes, appréciant à sa juste valeur la mobilité de la pièce de 4, avait proposé une nouvelle pièce, de 5, qui n'était pas plus lourde que celle de 4, et avec laquelle il prétendait atteindre une portée plus de deux fois plus grande. Pour arriver à ce magnifique résultat, il proposait d'augmenter la charge, qui est trop faible d'après lui, et de diminuer le calibre. Ce dernier moyen, parfait en théorie, ne parait pas, nous l'avons dit, avoir été justifié par la pratique. La pièce de 5 n'a pas été adoptée. La pièce de 4, en acier, avait déjà été essayée en 1873, pour les raisons que nous avons données.

Quant au canon de 7, en bronze, du système Reffye, on lui a reconnu des qualités supérieures, surtout au point de vue de la résistance de la trajectoire, sur les meilleurs canons en acier, notamment sur les canons prussiens de 4 et de 6. Nous croyons difficilement que cette précieuse qualité, qui n'a pas de doute soit due à la nature du métal. En tout cas, on ne s'est peut-être pas assez préoccupé de la durée probable du canon de bronze. On a tiré, à Calais, avec le canon Reffye, 240 coups de suite, sans qu'il en soit résulté d'inconvénient sérieux. Ce qui nous semble le moins sérieux en tout cas, c'est l'argument enfantin qu'on a voulu tirer de cette expérience, à savoir, que la résistance de l'arme, la seule conclusion évidente de tout cela, c'est que le canon de 7, système Reffye, est excellent comme construction, mais mauvais comme matière. Il est vrai qu'au moment où il fut adopté, il était en France 2,000 pièces de 7 en bronze, qu'on pensait pouvoir aisément transformer en canons Reffye. Il y avait donc là une question d'économie fort importante, mais en laissant guider par elle, a-t-on décidé que les nouvelles pièces qu'on fondrait seraient toutes en acier et a-t-on pris des mesures en ce sens ? Nous ne l'avons pas dit, mais il est probable que la question de M. Cassagne pourrait attendre toujours une réponse.

On peut donc dire que la question de l'artillerie légère est résolue en France d'une façon définitive, sinon complètement satisfaisante. La question de la grosse artillerie n'a pas moins préoccupé, dans ces derniers temps, les divers Etats de l'Europe. Ici le problème est moins complexe, puisque la légèreté des pièces ne s'impose ni pour les batteries fixes ni pour la marine, et que l'on a la facilité incontestable d'accroître indéfiniment la portée et les effets du canon, en accroissant les dimensions de son calibre, le poids de sa charge et de son projectile, le poids de ses parois. Mais, comme les moyens de défense s'améliorent en même temps que les moyens d'attaque, comme il est, par exemple, si peu difficile d'augmenter la résistance des cuirasses des navires que les dimensions des pièces destinées à les détruire, il en est résulté entre les constructeurs de la marine et les ingénieurs de l'artillerie une sorte d'évolution très-ardente et très-ruineuse. Chose curieuse, on n'a pas eu besoin, dans cette lutte, de l'expérience de la guerre maritime, de la même nation s'attache avec acharnement à rendre ses cuirasses navales indestructibles et à inventer des canons propres à les pulvériser. A qui restera la victoire ? Aux marins ou aux artilleurs ? Il serait difficile de le dire aujourd'hui ; car, malgré la grosseur monstrueuse des canons déjà fondus ou forgés, on ne voit pas d'obstacle invincible à la création de pièces plus énormes encore. On ne s'attend pas à ce que nous donnions ici la description détaillée de ces épouvantables engins de destruction ; il nous suffira, pour donner une idée de la progression suivie, de rappeler qu'on admirait en 1868, à l'exposition de Londres, un canon du poids de 5 tonnes ; que les ateliers de Woolwich ont forgé, en 1875, une pièce de 51 tonnes destinée au navire la *Devastation*, et enfin que le gouvernement italien, en 1877, a fait essayer, à La Spezia, un canon également fabriqué à Woolwich et pesant 100 tonnes. Mais tout n'est pas dit, et les Italiens ne peuvent se vanter d'avoir touché le but dans cette course au plus gros canon. Les Anglais déclarent, non sans orgueil, qu'ils sont déjà en mesure de faire mieux, et que ceux qui désirent des canons de 200, de 300 tonnes n'ont qu'à les demander... hélas ! et à les payer.

CANONGE (Jules), poète et littérateur français. — Il est mort à Nîmes en 1870. Indépendamment des ouvrages que nous avons cités, on doit mentionner en même temps que les *Premiers solitaires* (1841, in-12), recueil de légendes ; la *Reine des fées* (1844, in-32) ; *Notice sur la ville des Baux* (1845, in-32) ; *Zone* (1849, in-12) ; *Chêne*, poème (1856, in-32) ; *Légendes provençales* (1867, in-8) ; *Pasquin* (1863, in-12), notes et souvenirs ; *Isabelle, la sainte de la Roque* (1864, in-32) ; *Souvenirs* (1864, in-32), recueil de vers ; *Penser et*

croire, (1865, in-32) ; *Bruno la Blonde ou la Gardienne des Aïscans* (1868, in-32) ; *Sourire* (1869, in-16) ; *Contes et nouvelles* (1870, in-89).

CANONIER adj. m. (ka-non-ier — rad. canon). — Se dit des deux muscles lombaires supérieurs chez le cheval.

CANOUS, pluriel de Ménadis. D'une beauté admirable, fut aimé de Théon, fils de Protée. Il mourut en Egypte, de la piqûre d'un serpent. « Dieu des eaux, chez les Egyptiens. V. Fencyclopedie du mot CANOUS, tome III du *Grand Dictionnaire*, page 282.

CANOSA (CHATEAU DE). Ce château, célèbre par la pénitence qu'y fit subir Grégoire VII à l'empereur Henri IV, offre encore aujourd'hui des ruines intéressantes. Situé sur un rocher élevé, au-dessus du village du même nom, à égale distance de Parme et de Reggio, il forme le centre d'une série de fortifications très-remarquables pour l'époque où elles furent construites, et avant, du côté des plaines de la Lombardie, il a pour sentinelles avancées quatre châteaux forts, appelés vulgairement les Quatre-Châteaux, Montevetro, Bibbianello, Monteluzzo et Montecasaro, tours massives, assises sur des rochers escarpés et dont les murs, de plusieurs mètres d'épaisseur, ont en grande partie résisté aux efforts du temps ; un peu en arrière, sur des rochers inaccessibles, s'élevaient les châteaux de Possena et de Guardasone, dont les constructions ont disparu ou sont annoncées en décombres, mais dont il reste les *guardiole*, restes de tours, sans portes et fenêtres, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits, agouillonné dans la neige, par un hiver rigoureux, qui le rendait presque insupportable, aux murs épais et impénétrables ; d'autres tours du même genre, isolées sur des pics, complétaient le système de défense de Canosa. Le château de Canosa, dit-on, fut ainsi et entouré de précipices. C'est là que la comtesse Mathilde arbitra, durant trois ans, Grégoire VII et qu'elle amena Henri IV à humilier devant le souverain pontife. Ce château, qui fut détruit en 1868, est en ruines imposantes : la grande cour et la place, où Henri IV attendit trois jours et trois nuits,